



Genève, le 10 juillet 2007

Communiqué de presse

Fin 2004, 5 % des personnes âgées de 65 ans ou plus sont hébergées en EMS, 12 % recourent aux services de la FSASD et 83 % vivent à domicile de façon indépendante

L'édition 2004 de la publication « Personnes âgées dans le canton de Genève : prise en charge et prestations sociales » présente l'essentiel des informations statistiques disponibles sur le réseau de prise en charge des personnes âgées pour l'année 2004, dans le canton de Genève.

La majorité des personnes âgées vivent à **domicile** et de façon indépendante. Fin 2004, 83% des personnes âgées de 65 ans ou plus – 57% des personnes de 80 ans ou plus – ne reçoivent pas de prestations de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et ne sont pas hébergées en établissements médico-sociaux (EMS). Selon toute probabilité, une part d'entre elles bénéficie d'autres formes de soutien, notamment de leur entourage.

Fin 2004, 12% de la population du canton de Genève âgée de 65 ans ou plus, soit 7 808 personnes, recourent aux services de la **Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD)**. Pour les personnes de 80 ans ou plus, ces chiffres sont respectivement de 28% et 4 929 personnes. Ces prestations sont assurées à la FSASD par du personnel réparti sur 1 313 postes et les charges d'exploitation s'élèvent à 148 millions de francs en 2004.

Fin 2004, 5% de la population âgée de 65 ans ou plus, soit 3 198 personnes, sont hébergées dans les **52 établissements médico-sociaux (EMS)** du canton. Parmi les personnes de 80 ans ou plus, 15% résident en EMS (2 640 personnes). Fin 2004, les emplois dans les EMS représentent 3 071 postes. Le nombre de postes par résidant est de 0,94. En 2004, les charges d'exploitation des EMS s'élèvent à 411 millions de francs et le coût annuel par résidant à 126 007 francs.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus recourent proportionnellement davantage au système hospitalier que les plus jeunes : elles constituent 14% de la population et représentent 50% des **jours d'hospitalisation** (hôpitaux publics et cliniques privées) en 2004 (pour les 80 ans ou plus : 4% de la population et 25% des journées).

Sur le plan social, en 2004, 25% de la population âgée de 65 ans ou plus (15 610 personnes) bénéficie des **prestations complémentaires fédérales et cantonales à l'AVS**, pour un montant de 244 millions de francs.

Pour en savoir plus

Personnes âgées dans le canton de Genève : prise en charge et prestations sociales. Édition 2004.

OCSTAT, Etudes et documents n°44, Genève, juillet 2007, 56 pages (prix : 35 francs).

Cette publication (format pdf) est téléchargeable sur le site Internet de l'OCSTAT à l'adresse :

<http://www.geneve.ch/statistique/publications/pdf/2007/analyses/an-ed-2007-44.pdf>